

# CONTRAT DE LOCATION BUNGALOW OU CHALET

L'exemplaire rempli et signé est à retourner accompagné de l'acompte à :

Camping Les Chalets du lac 4 chemin du lac 11340 BELCAIRE (Vous recevrez un double et une lettre de confirmation en retour)

<b>CLIENT :</b>			
M. Mme. Mlle/ Organisme (*) :	Ancien client (*) : OUI / NON		
Adresse :			
Code Postal :	Commune :	Pays :	
Téléphone :	Adresse mail :		
<b>CONTRAT DE LOCATION POUR cochez votre choix</b>	Chalet scandinave ( )	Chalet Marmotte ( )	Refuge 2 ( )
	Chalet Isard ( )	Chalet grand Isard ( )	Caravane ( )
	Château ( )	Lodge Confort ( )	
	Bungalow Trappeur ( )	Bungalow Scandinave ( )	Lodge éco ( )

**COMPOSITION FAMILIALE :**

Nom et Prénom	Age	Sexe (M/F)

<b>Date du séjour :</b>	- Du
	- Au

Pour préparer au mieux votre arrivée veuillez renseigner les services et options ci-dessous que vous souhaitez

<b>Services et options annexes :</b> (payant)		Quantité :
Location :	Ensemble draps lit simple	
	Ensemble draps lit double	
	Ensemble linge de toilette par personne	
	Téléviseur (TV) <i>non disponible sur refuges, bungalows et lodges</i>	
	Kit bébé : lit parapluie, chaise haute et baignoire <i>(non disponible sur refuge)</i>	
Service :	Ménage locatif	
Option :	Véhicule supplémentaire	
	Animaux <i>(voir conditions)</i>	
<b>Assurance Annulation à verser en plus de l'acompte au moment de la réservation 20€ par séjour</b>		

<b>Taxe de séjour :</b> 0.40 € x ..... nuit(s) x ..... personne(s) de + de 18 ans = ..... €
---

<b>Statistiques :</b> Pourriez-vous nous informer par quel moyen vous avez eu connaissance de notre camping ?
- Par un guide, lequel : .....
- Par Internet : .....
- par un ami, : ..... Autre : .....
<b>Observations :</b> .....

Nos coordonnées

Les Chalets du lac 4 chemin du lac 11340 BELCAIRE Siret : 790 789 838 RCS Carcassonne

Tél. : 04 68 20 39 47 - Mail : chaletsdulac@gmail.com Site : [www.camping-pyrenees-cathare.fr](http://www.camping-pyrenees-cathare.fr)

## CONDITIONS GENERALES DU CONTRAT

### CONDITIONS DE RESERVATION :

- Une réservation devient définitive à réception du contrat de location accompagné du versement de l'acompte et après accord du camping .
- Votre réservation est « strictement nominative » et ne peut être transmise.
- Le locataire devra être en possession d'une assurance responsabilité civile en cours de validité. (obligatoire).

### CONDITIONS DE REGLEMENT :

#### **A la réservation :**

- 100 € à titre d'acompte par bungalow et lodge par semaine,
- 150€ à titre d'acompte pour les chalets isard, marmotte et scandinave, 200€ pour les grand isard et 250€ pour nos chalets château par semaine,
- 30% du séjour à titre d'acompte pour les courts séjours et pour la location de la caravane,

Toute annulation de réservation doit être effectuée par écrit au camping par lettre avec accusé de réception. En cas d'annulation plus de 30 jours avant la date de votre arrivée il vous sera retenu l'acompte versé

#### **Le solde :**

- Le montant du séjour est intégralement payable, (acompte déduit), 30 jours avant la date d'arrivée au camping, si vous annulez à moins de 30 jours avant la date de votre arrivée, l'intégralité du séjour reste dû, l'acompte versé est conservé par le camping et le solde vous sera facturé. (sauf si vous avez souscrit l'assurance annulation, et que les conditions d'annulation soient remplis, voir conditions \*)

#### **A votre arrivée :**

- Aucune réduction ne sera consentie en cas d'arrivée tardive et/ou aucun remboursement ne sera accordé pour un départ anticipé.
- Si le locatif n'est pas occupé dans les 24 heures après le jour prévu d'arrivée sans que le camping ne soit informé celle-ci sera considérée comme une annulation de fait .

#### **Caution :**

- Une emprunte CB ou une caution en espèce de 200€ pour le matériel est exigé lors de la prise de possession du locatif ainsi qu'une caution pour les frais de ménage dont le montant dépend du modèle de locatif loué (35€ lodge éco et trappeur/45€ lodge confort, bungalow scand et chalet/65€ château). La caution du matériel est restitué, après inventaire, (diminué le cas échéant, de la valeur des dégradations et objets manquants constatés) et la caution ménage est restitué uniquement si celui-ci a été correctement effectué par le client. La restitution se passe le jour du départ ou sous huitaine si l'état des lieux ne peut être fait avant le départ.

#### **Remarques :**

- - Le nombre de personnes ne doit pas excéder le type d'hébergement loué sauf accord du camping (suivant l'âge des enfants) chaque occupant doit être désigné sur le contrat.
- - L'eau et le gaz (plaque de cuisson et chauffe eau suivant modèle de chalet ) sont inclus dans le prix de la location.
- - Electricité : L'électricité n'est pas incluse dans le prix de la location. Le tarif appliqué est de 0.15€ par Kw/h qui seront facturés en fin de séjour.
- - Chauffage : Pour les éléments de chauffage indépendants de type poêle à granulés, gaz ou pétrole, un tarif unitaire est appliqué (tarifs variables nous contacter)
- - Une réduction de 5% est accordée pour une location de 2 semaine et 10% pour 3 semaines et plus, uniquement sur le prix de la location chalet, bungalow et personnes supplémentaires, les options et services ne bénéficient pas de ces réductions. La réduction n'est pas cumulable avec d'autres offres.
- - Des frais d'enregistrement sont obligatoires en haute saison, ils comprennent les frais de dossier, l'inventaire de départ, l'état des lieux de sortie, changement des protections de lit et nettoyage des vitrages du locatif, le prix varie suivant le type d'hébergement.
- \*- L'assurance annulation de 20€ par séjour vous permet d'obtenir le remboursement du montant de votre séjour (hors frais de dossier) en cas d'annulation ou interruption de votre séjour sur justificatif de l'évènement : Avant votre départ si l'un des évènements suivants survient : -Maladie grave ou accident grave ou encore décès atteignant : -vous-même ou votre conjoint (ou concubin déclaré) -l'un de vos ascendants, descendants, gendres ou Belles filles -un frère, une sœur, un beau-frère ou une belle-sœur - Dommages matériels importants (biens propres) nécessitant impérativement votre présence. - Licenciement économique. - Accident ou vol total de votre véhicule et / ou de votre caravane sur le trajet direct pour se rendre sur le lieu de votre séjour. - Complication de grossesse avant le 7ème mois. - Obtention d'un contrat de travail à durée indéterminée à condition d'être inscrit comme demandeur d'emploi au moment de la réservation. Pendant votre séjour si l'un des évènements ci-dessus intervient et vous contraint à interrompre votre séjour, vous serez remboursé de la somme correspondant à la partie du séjour non effectuée et déjà facturée par l'établissement. En cas d'annulation ou d'interruption de votre séjour pour l'un de ces motifs, veuillez nous adresser des justificatifs précis pour que nous puissions traiter au mieux votre dossier.

#### **Modalités de paiement :**

- Les CB, Chèques vacances et les Espèces sont acceptés.

### CONDITIONS DE LOCATION :

1. - Le client devra assurer le caractère paisible de la location et en faire un usage conformément à sa destination .
2. - La location d'une installation se fait à la semaine du samedi au samedi ou du dimanche au dimanche suivant le type de chalet. Les arrivées se font après 16 heures et les départs avant 10 heures pendant les vacances scolaires avec la possibilité de louer plusieurs semaines. Pour les autres périodes l'arrivée est le premier jour après 14h et le départ avant 10h Tout dépassement de l'heure de départ donnera lieu à la facturation d'une nuitée supplémentaire .
3. - Taxe de séjour : Cette taxe est un impôt local que le client doit acquitter auprès du propriétaire de camping. la taxe de séjour est applicable au + de 18 ans , elle s'élève à 0,40€ par personne et par jour .
4. - Un inventaire, affiché à l'intérieur du chalet, est fait à chaque départ. Le locataire arrivant est tenu de contrôler et de signaler à l'accueil avant le lendemain 11 heures toute anomalie. Le locataire est tenu de rembourser après inventaire de départ les objets manquants ou détériorés non signalés au départ suivant la grille tarifaire affiché .
5. - Chaque locataire est tenu de respecter le règlement intérieur du camping affiché à la réception ou sur notre site internet.
6. - La direction décline toute responsabilité en cas de vols ou accidents qui pourraient intervenir dans l'enceinte du camping.
7. - Les feux en pleine nature et au sol sont strictement interdits. Les barbecues sont autorisés uniquement dans la zone prévu à cet usage sous la seule responsabilité du locataire.
8. - Sur les emplacements, uniquement les chiens de moins de 25 kg tenus en laisse sont acceptés (sauf catégorie 1 ou chiens assimilables par leur morphologie), aucun chien de visiteur ne sera autorisé.  
-Les chats et les chiens de moins de 15kg (sauf catégorie 1 ou chiens assimilables par leur morphologie) sont acceptés dans nos chalets Isard, Marmotte et Lodge moyennant un supplément. Dans nos autres chalets soit le Château, Grand Isard, Scandinave, Bungalow scandinave et trappeur, refuge et caravane les chiens et les chats ne sont pas autorisés.  
-Le certificat de vaccination antirabique est obligatoire, (le carnet de vaccination est à présenter à l'arrivée). Les animaux ne doivent en aucun cas rester dans le chalet en l'absence de la famille. Un seul animal est admis par chalet. Tous les chiens devons être tenu en laisse à l'intérieur du camping aucun chien errant ne sera toléré.
9. - Il est strictement interdit de sortir le mobilier du chalet à l'extérieur, d'apporter des équipement électrique et son propre matériel de chauffage
10. - Il est demandé à tous les locataires de laisser l'installation dans un état impeccable. La direction viendra vérifier le parfait état de propreté , si celui-ci est incorrect, il sera facturé un forfait de nettoyage, prélevé sur la caution.
11. - Le forfait ménage ne dispense pas le locataire de ranger le bien loué comme il l'a trouvé à son arrivé et d'avoir nettoyé et remis en place la vaisselle .
12. - Toute prolongation de séjour au delà du temps réservé pourra être étudiée. Elle ne sera possible dans le même chalet que dans le cas ou ce dernier n'aura pas été préalablement réservé.
13. - La direction du camping est seule juge de l'acceptation ou non d'une demande, sans avoir à se justifier.
14. - Pour tout renseignement , la réception est ouverte tous les jours de : 8 h à 12h et de 16 h à 20 h
15. - L'accès et la circulation au sein du camping est interdit aux véhicules entre 22h et 7h30

J'ai pris connaissance des conditions de réservation et déclare les accepter, en outre, je m'engage à régler la totalité des frais de séjour à l'arrivée sur le site.

A : ..... Le : .....

Signature du client :

(précédée des mentions manuscrites : « Lu et Approuvé » et « Bon pour Accord »)